



HAL
open science

Anthropologie

Dolorès Pourette

► **To cite this version:**

| Dolorès Pourette. Anthropologie. Dictionnaire des sexualités, 2014. hal-04484126

HAL Id: hal-04484126

<https://hal.science/hal-04484126>

Submitted on 29 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Anthropologie (notice rédigée par Dolorès Pourette)

La sexualité des « autres »

En tant que science dédiée à l'étude de l'homme et de la vie en société, l'anthropologie s'est intéressée à la sexualité dès la naissance de la discipline. L'attrait pour les mœurs et coutumes autres a poussé plusieurs anthropologues parmi les pionniers de la discipline à étudier la vie sexuelle des populations chez lesquelles ils séjournaient. Bronislaw Malinowski (1884-1942) en Nouvelle-Guinée et Margaret Mead (1901-1978) à Samoa ont ainsi rendu compte d'un modèle de « liberté sexuelle » dans une perspective et un aveuglement quelque peu ethnocentristes.

Les discours des anthropologues sur la sexualité des autres, de même que la démarche réflexive qui consiste à s'interroger sur les enjeux de la vie sexuelle des anthropologues sur leur terrain mettent en évidence combien la sexualité est un construit social, historique et politique. Le comportement sexuel des « autres » a été largement perçu comme le lieu d'une différence irréductible et même comme le lieu de construction et d'affirmation des inégalités. La période coloniale a ainsi permis un processus de construction sociale, coloniale, historique de la sexualité des populations autres, et notamment de la sexualité « noire », décrite comme bestiale, hors-norme, contre nature, voire « débridée ». Ces stéréotypes affectant la sexualité se situent au fondement des rapports coloniaux et ont légitimé certaines pratiques d'exploitation sexuelle (l'organisation de la prostitution dans les colonies par exemple). Ils sont toujours actifs dans les imaginaires occidentaux et peuvent imprégner les relations entre occidentaux et membres originaires ou vivant dans les anciennes colonies.

La sexualité, base de la vie sociale

Si la sexualité n'a pas toujours constitué un objet d'étude en soi, les anthropologues ont montré combien la sexualité est un « phénomène social total ». Fait biologique, la sexualité est fortement socialisée. Elle est le lieu de pratiques, de productions, de significations sociales et symboliques, mais également le lieu de négociations, de conflits, d'innovations, de revendications et de transformations sociales. La sexualité se situe en effet à la base de la reproduction biologique et sociale. En cela, elle fait l'objet de nombreuses réglementations, interdits, prescriptions et proscriptions propres à chaque société. La sexualité est le domaine des règles, des contraintes et des normes par excellence, et de ce fait le lieu où s'exercent les rapports de pouvoir et les inégalités (de genre, de classe, de statut, de « race »).

La règle universelle s'appliquant à la sexualité, que l'on retrouve dans toutes les sociétés, est celle de la prohibition de l'inceste, mise au jour par Claude Lévi-Strauss (1908-2009). Cette règle interdit les relations sexuelles - et par voie de conséquence le mariage - entre certaines catégories d'individus apparentés. S'il s'agit d'une règle universelle, les catégories d'individus visés par l'interdit varient. Ainsi, dans certaines sociétés, le mariage entre cousins parallèles (enfants de deux frères ou de deux sœurs) est interdit, alors que le mariage entre cousins croisés (enfants d'un frère et d'une sœur) est autorisé. Ailleurs, épouser une personne qui porte le même nom que sa mère est considéré comme incestueux ! Lévi-Strauss voit dans cette règle la base de toute vie en société et le point de passage de la nature à la culture. En interdisant les relations sexuelles et les unions au sein de leur propre famille, la règle de la prohibition de l'inceste contraint les individus à se marier à l'extérieur de leur groupe de parenté, et elle fonde l'échange et la réciprocité entre les groupes, bases de toute vie sociale.

Normes et contrôle de la sexualité

L'encadrement de la sexualité a pour objectif d'assurer la reproduction biologique et sociale, d'où la variété des règles observées dans les différentes sociétés étudiées par les anthropologues. Dans la majorité des sociétés, la norme hétérosexuelle et le tabou de l'homosexualité sont particulièrement contraignants. Cependant, les anthropologues ont bien montré comment des pratiques sexuelles

entre personnes de même sexe peuvent être admises voire prescrites, même dans des sociétés où l'hétérosexualité est la norme. Il en est ainsi de la société Baruya de Nouvelle Guinée, où les jeunes hommes doivent ingérer de la semence masculine, au cours de fellations répétées pratiquées sur des hommes plus âgés, pour accéder au statut d'hommes. Cette initiation, qui n'est pas localement perçue comme une pratique sexuelle, vise à la reproduction de la société en assurant la « production des grands hommes » (voir le livre du même nom de Maurice Godelier).

L'étude anthropologique des sexualités révèle également l'inégalité des rapports de genre. La contrainte de la reproduction humaine et sociale entraîne un plus fort contrôle de la sexualité des femmes que de celle des hommes. D'où des pratiques de stigmatisation, de relégation, de punitions faites aux femmes qui s'écartent du rôle social de la féminité et de la maternité. Dans certaines sociétés, les femmes stériles ne sont pas reconnues comme des adultes et ne peuvent accéder au statut d'ancêtres (elles sont enterrées dans le cimetière des enfants) – voir les travaux de Françoise Héritier. Dans nos sociétés occidentales, les femmes prostituées, homosexuelles, infidèles ou pluripartenaires sont considérées comme des femmes déviantes, qui ne respectent pas le rôle social assigné aux femmes. Pour cela, elles sont punies ou menacées de l'être par des actes de violences physiques, sexuelles, psychologiques. Les hommes font également les frais de l'encadrement normatif de la sexualité, comme en témoignent les violences infligées aux hommes revendiquant une identité homosexuelle dans nos sociétés occidentales.

Enjeux contemporains

Si la sexualité est à la base de l'organisation sociale, les études anthropologiques sur les sexualités ont connu une période creuse. C'est à partir des années 1970, sous l'effet des mouvements de « libération » de la sexualité féminine et de la dissociation de la sexualité et de la reproduction, et sous l'effet de l'apparition du sida que les recherches sur les sexualités ont connu un nouvel essor.

L'arrivée du sida, maladie sexuellement transmissible dont le seul moyen de prévention reste l'adoption du préservatif (ou l'abstinence sexuelle !) nécessitait de mener des recherches sur les comportements sexuels, sur la perception de la maladie et des malades, sur la négociation des pratiques sexuelles et des pratiques de prévention, etc. Là encore, les anthropologues ont bien montré combien la négociation de l'utilisation du préservatif et de la protection des rapports sexuels relève d'enjeux de pouvoir où interagissent les inégalités de genre, de classe, de « race »... Les femmes, et à fortiori les femmes migrantes pauvres, rencontrent nombres de difficultés pour se protéger du VIH. Ce sont ainsi les populations les plus démunies ou les plus marginalisées qui sont particulièrement vulnérables face au VIH et aux infections sexuellement transmissibles. Les études anthropologiques ont aussi montré que la non-utilisation du préservatif avec certains partenaires ou au sein de certains groupes (migrants ou homosexuels) pouvait relever d'un enjeu identitaire : ne pas utiliser de préservatif peut signifier la reconnaissance d'une même appartenance à un groupe commun, à une identité commune.

Les débats actuels qui traversent la société contemporaine (mariage homosexuel, gestation pour autrui, aidants sexuels pour personnes handicapées, asexualité...) soulignent la vivacité des enjeux autour des sexualités, source de questionnements toujours renouvelés pour l'anthropologie.

Dolorès Pourette